

Délibération n°39/2020

Nomenclature ACTE :

5.3 Désignation de représentants

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	14	15 Pour : Cf corps de la délib. Contre : Abstention :

Date de la convocation :  
22 juillet 2020Date d'affichage :Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le :

L'an deux mil vingt, le **mardi 28 juillet** à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

**Etaient présents** : Stéphanie CUSIN-PANIT, Gilles JACQUET, Josette DOURBIAS, Denis BONNEAU, Nicole BUVIN, Olivier PERRIER, Cheyenne GREULT, Emilie BERGONHE, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Nicolas CHEVALLIER, Aurélie GILBERT, Christian FOURNET et Philippe PERCHE formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoir** : André EMMENDOERFFER à Josette DOURBIAS

A été nommée **secrétaire de séance** : Nicole BUVIN

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSOCIATION DES  
PETITES CITES DE CARACTERE**

Madame le Maire rappelle l'adhésion de la commune à l'association des Petites Cités de Caractère.

Conformément à l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection au scrutin secret d'un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune au sein de cette association.

**DELEGUE TITULAIRE**

A obtenu, après vote à bulletin secret :

- Christian FOURNET : 14 voix (quatorze voix)
- Bulletin nul : 1

**DELEGUE SUPPLEANT**

Ont obtenu, après vote à bulletin secret :

- Nicole BUVIN : 7 voix (sept voix)
- Gilles JACQUET : 6 voix (six voix)
- 1 bulletin blanc
- 1 bulletin nul.

Vu les résultats des élections,  
Le Conseil Municipal désigne :

Comme délégué titulaire :

Christian FOURNET - Adresse : La Côte de Châtelay – 03190 HERISSON

Comme déléguée suppléante :

Nicole BUVIN – Adresse : 5, Clos Jean de Launay – 03400 YZEURE

Et transmet cette délibération à l'association des Petites Cités de Caractère.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Hérisson, le 29 juillet 2020  
Le Maire,  
Stéphanie CUSIN-PANIT

